

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION ORDINAIRE Du CONSEIL d'ADMINISTRATION

TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2009

Douze présents : Jacques BATAILLE – Frédéric BERTRAND – Philippe CHEKROUN –Alain LEFRANC – Patrice MOUTON – Bernard PARIS – Danielle REGNAULT – Jean-Marie TERRASSON – Jean-Claude VIGNAUD

Excusés : Pascal GOUMARD (procuration Patrice MOUTON) – Manuel JACINTO (procuration Jean-Marie TERRASSON) – Jean KACZMAREK (procuration Danielle REGNAULT)

Nombre de présents et de pouvoirs pour voter : 12

ORDRE du JOUR

- Ratification des décisions de bureau.
 - Détermination de la date de la prochaine AGO/AGE.
 - Cotisation instructeur.
 - Restructuration de la flotte
 - Point de situation
 - Sorties club et animations 2010
-

Ouverture de séance à 20 h 40 par le Président et lecture du PV du C.A. du 2 octobre 2009.

Le Président ouvre le conseil en présentant les 7 nouvelles candidatures suivantes :

BOUCLAUD Stéphane – BERNARD Stéphane – PERGAND Pierre – LAFFORGUE Philippe – SIGNOROTTI Jean-Pierre – SIGNOROTTI Pietro – REGI Christophe.

Les 7 candidats sont acceptés par le Conseil et bienvenus à l'ACLR. Le Président précise que pour BOUCLAUD Stéphane et BERNARD Stéphane, leur formation est prise en compte au profit de la formation professionnelle.

ORDRE du JOUR :

Ratification des décisions de bureau :

Sont approuvées à l'unanimité :

- Les modifications du règlement intérieur
- Le tarif horaire de la double commande sur le BT, qui est maintenant égal à celui des Lionceaux mais uniquement pour les élèves.
- Le tarif horaire de la double commande sur le MP qui prend en compte le supplément instruction mais uniquement pour le vol de jour. Le CA se réserve le droit de rétablir ponctuellement la gratuité de la double commande.

Détermination de la date de la prochaine AGO/AGE :

Suite à la réception du rapport d'audit de la DGAC, il est nécessaire de modifier quelques points au niveau des statuts, donc l'AGO devra être précédée d'une AGE.

Après discussion la date de la prochaine AGO/AGE est fixée au dimanche 14 mars 2010.

Cotisation instructeurs :

Il est rappelé qu'un instructeur est dispensé de sa cotisation club s'il effectue au moins 70 heures d'instruction dans l'année.

Cette année 2 instructeurs n'ont pas atteint ce volume horaire :

- Jean ZILIO
- Jean-Lou DELAIRE

Le CA décide qu'en raison de ses qualifications particulières, (notamment l'instruction voltige), le club dispensera Jean ZILIO de cette cotisation. En ce qui concerne Jean-Lou DELAIRE, le Président lui a proposé de le dispenser de la moitié de sa cotisation. Ce dernier a accepté. Le CA entérine cette décision.

D'autre part, une réunion instructeurs a eu lieu le 1^{ier} décembre et son compte-rendu est affiché sur la zone dédiée. Il a notamment été décidé qu'une permanence instructeurs serait assurée le samedi matin. Il a également été discuté des mauvais résultats au théorique PPL.

Question annexe : Mr LUCIANI est candidat pour être instructeur au club. Bien que son CV laisse apparaître de nombreuses qualifications, le club n'a pas actuellement besoin d'un nouvel instructeur. Cette candidature n'est donc pas acceptée.

Restructuration de la flotte :

- Le Delvion a été vendu pour un montant de 8000 €. Cette vente sera prise en compte sur l'exercice 2010.

- Le MT va être remis en service car le MP a atteint 300 h et sera immobilisé pour le changement de son réducteur durant au moins 3 semaines. Concernant l'équipement du MT, il est décidé de changer le GPS (qui ne fonctionne plus) en installant un Skymap (Bendix, 2000 €) possédant un écran et une cartographie couleur. Pour loger cet appareil, l'ADF (qui fonctionnait mal), sera démonté.

D'autre part, pour redonner bonne figure à l'appareil, le MT verra sa couleur rouge repeinte, le blanc étant simplement lustré (devis estimatif 6500 €).

- Le Cessna F-BXZM sera disponible jusqu'au 6 février 2010. Après cette date il entrera en maintenance pour le remplacement de son moteur.

- Suite à la réunion instruction, les instructeurs ont demandé :

1. La présence à bord de brassières de sauvetage
2. L'actualisation de la base de données du GPS du RH
3. La demande d'une 2^{ième} radio à bord

Concernant le point 1, il est constaté que les brassières valent environ 150 € et que mises à chaque vol sans précaution particulière, leur durée de vie est estimée assez courte. Donc il est décidé de ne pas procéder à cet achat et d'inviter les instructeurs à utiliser la totalité de la piste, (comme en vol de nuit), pour s'assurer d'une altitude de sécurité leur permettant un retour éventuel sur le terrain.

Le point 2 est jugé relativement onéreux pour un intérêt limité, la carte demeurant l'élément de base à toute navigation.

Pour le point 3, il n'est pas envisagé d'équiper les appareils destinés à l'école d'une seconde radio.

Point de situation :

- Il y a eu 1688 heures de vol effectuées depuis le 1^{ier} janvier 2009.
- Le mois de novembre a été très mauvais.
- Au 11 décembre 2009, les heures par avion se répartissent selon le tableau suivant :

F-GRRO	191h36
F-GRRH	360h00
F-BSBT	430h06
F-BUMT	219h21
F-BXZM	175h12
F-GZMP	303h07
F-BNMU	08h31
Total	1687h53

- Concernant la situation financière, le bilan 2009 devrait, selon Bernard PARIS, être équilibré ou voisin de l'équilibre.

Sorties club :

Ce dossier est actuellement géré par Thierry FONTAINE, Danielle REGNAULT et Jean-Marie TERRASSON. Un calendrier définitif devrait être finalisé en début d'année prenant en compte différents types d'activités :

- Sorties culturelles avec un temps de voyage relativement court (1 h 30)
- Sorties gastronomiques sur 2 jours
- Sorties techniques dans un environnement présentant certaines particularités (densité élevée de trafic, dialogues en anglais...).

Animations 2010 :

La date du dimanche 10 janvier 2010 est retenue pour fêter la Galette des Rois.

La séance se termine à 23 h, la date du prochain conseil devant précéder l'AGO/AGE étant fixée au vendredi 5 février 2010.

Le Président

Le Secrétaire Général

Patrice MOUTON

Frédéric BERTRAND